

LES DÉPARTEMENTALES INFANTS TALES

LE FAIT DU JOUR

GRENOBLE : DEUX BATIMENTS EVACUÉS HIER

Les squatteurs délogés par la police



Hier, peu avant midi, quelque deux cents policiers ont encerclé puis délogé vingt-cinq squatteurs des bâtiments - propriété de la ville - qu'ils occupaient dans la traverse des 400 Couverts et rue des Bergers.



Photos Henri PORCHIER

Plus de deux cents policiers ont bouclé la rue et la traverse des 400 Couverts ainsi que la rue des Bergers, hier à la mi-journée, afin d'expulser les occupants de deux squats alternatifs. Spectaculaire, cette opération, qui fait suite à la décision en juin du juge des référés, s'est toutefois bien déroulée. Les travaux pour réaliser les deux opérations immobilières comprenant des logements sociaux vont pouvoir commencer.

Voilà, l'aventure des 400 Couverts, qui avait débuté il y a trois ans et demi, vient de connaître un premier épilogue judiciaire. Hier, peu avant midi, quelque deux cents policiers ont encerclé puis délogé vingt-cinq squatteurs des bâtiments - propriété de la ville - qu'ils occupaient dans la traverse des 400 Couverts et rue des Bergers. Le squat des 400 Couverts, devenu une sorte de lieu de vie et de création, point de ralliement d'associations diverses, était occupé par une vingtaine de personnes depuis novembre 2001. Celui de la rue des Bergers, l'ancien hôtel Lakanal, était habité par un groupe plus restreint depuis le mois de mai dernier. Le squat avait été baptisé "la Kanaille". Au printemps, la municipalité grenobloise avait saisi la justice, demandant l'expulsion des squatteurs afin de reprendre possession des lieux et de mettre en œuvre un projet immobili-

lier (lire ci-contre). Depuis, la petite communauté alternative s'attendait à une intervention des policiers et s'y était même préparée en construisant une vigie en bois, une dizaine de mètres au-dessus de l'une des maisons de la traverse des 400 Couverts. Les squatteurs s'étaient également munis de baudriers et de cordes afin, le jour venu, de pouvoir se réfugier sur les toits. Et hier, lorsque les premiers véhicules de CRS ont été aperçus dans le quartier de l'avenue Alsace-Lorraine, les membres des 400 Couverts et les occupants de la Kanaille ont mis leur plan en œuvre. Les squatteurs se sont harnachés, ont enfilé de quoi se protéger de la pluie et sont montés sur les toits tout en essayant d'alerter leurs voisins et des sympathisants. Pendant ce temps, sollicités par le préfet de l'Isère, plus de deux cents policiers du commissariat central et CRS se rassemblaient devant la gare de Grenoble. Vers 11 h 45, ils pre-

naient position autour de leurs deux objectifs, fermant les rues y donnant accès et tenant les curieux à bonne distance. Quelques minutes plus tard, trois premiers policiers donnaient l'assaut à coups de bélier contre la porte d'une des maisons des 400 Couverts, bientôt rejoints par des dizaines d'autres fonctionnaires. Certains, armés de fusils, ont ouvert le feu sur des serrures (avec des munitions

Les squatteurs laissés libres après un simple contrôle d'identité.

spéciales non perforantes) afin de pénétrer dans les locaux. Très vite, des CRS équipés de baudriers ont rejoint les squatteurs sur les toits et les évacuations ont pu commencer. Certains occupants des locaux redescendant en passant par des fenêtres, d'autres se glissant par des trous ouverts par les policiers en enlevant

des tuiles. D'autres encore, rue des Bergers, ont été récupérés avec le concours de la grande échelle des sapeurs-pompiers. Des opérations qui se sont déroulées sous les regards et les commentaires à haute voix des proches des squatteurs ainsi que les déflagrations des armes de la police et des pétards lancés par les manifestants. Pendant l'intervention des CRS, un squatteur juché sur l'un des toits des 400 Couverts a pu être joint au téléphone. "Plusieurs d'entre nous sont déjà descendus. Nous ne sommes plus très nombreux. Les CRS ne sont pas très délicats mais ils font attention. Nous essayons de les convaincre d'utiliser une nacelle (ce qui a été fait) : ndr) pour nous ramener au sol", a-t-il indiqué. L'intervention était en effet particulièrement dangereuse à cause de la pluie qui rendait les toits très glissants. Vers 16 heures, les expulsions, qui n'ont fait aucun blessé, étaient terminées. Les deux squats, vidés de

leurs occupants, étaient investis par les services de police et des équipes de déblaiement. Ce qu'ils ont découvert n'était d'ailleurs pas très reluisant. Le squat des 400 Couverts présentait en effet un état de saleté et de délabrement avancé. Et la préfecture de faire ce commentaire hier soir dans un communiqué : "Ces deux locaux étaient devenus de véritables lieux de vie et de rencontre alors qu'ils sont totalement insalubres et particulièrement dangereux pour leurs occupants et l'environnement". Les squatteurs délogés n'ont pas été placés en garde à vue. Ils ont été laissés libres après un simple contrôle d'identité. Vers 16 h 30, une centaine de personnes (squatteurs et sympathisants) ont improvisé une manifestation en ville.

Autour des squats, une surveillance était maintenue. Des sociétés doivent intervenir pour en condamner les accès.

Stéphane BLEZY ■

Les 400 Couverts ont vécu

Ils en parlaient comme d'une "respiration dans une société marchande, le laboratoire d'une autre manière de vivre". Ces "400 Couverts", pour eux, c'était plus qu'une rue, c'était un choix, leur choix, d'un lieu expérimental, collectif et autonome. Cyril, l'un des occupants, parlait même "d'un enjeu d'habitation et d'un espace d'activités culturelles, sociales et politiques. C'était un autre rapport à la ville".

Sans autre règle que le principe de gratuité ou de libre participation. Squatté depuis trois ans et demi, le bâtiment aurait accueilli jusqu'à 24 personnes. Dans l'un de ses derniers mails, avant l'expulsion, le Collectif des 400 Couverts appuyait sa défense sur un bilan : "C'est une vie collective quotidienne, un espace d'activité pour une cinquantaine d'associations grenobloises, un lieu public où se sont déroulés plus de 180 événements à prix libre (débat, concerts, projections, réunions de différents collectifs...), une bibliothèque alternative, un square et un four à pain autoconstruit pour des repas de quartiers conviviaux ainsi que moult expérimentations pratiques plus ou moins réussies (toit végétal, potager, compost, pharmacie des plantes, informatique libre...)." Puis ajoutait : "Tous ces espaces,



Le squat des 400 Couverts avant son expulsion.

Photo archives Henri PORCHIER

ces activités, ces réflexions ont été réalisées avec les moyens du bord, sans subventions et pratiquement sans argent, hors des circuits marchands et institutionnels". Enfin, en réponse au projet de création de logements dont douze sociaux, le collectif indiquait : "Expulser des gens qui prennent en main leur habitat pour en relouer à peine plus dans des immeubles standardisés, c'est cette logique bureaucratique qui favorise le

contrôle social des habitants et planifie l'anéantissement systématique des lieux d'invention et de contestation. Dans une ville qui consacre des millions à la construction d'un stade de foot ou d'une maison de la culture élitiste, ce ne sont pas les squatteurs qui empêchent la mairie d'appliquer son programme social." Depuis hier, le squat des 400 Couverts n'existe plus.

F.A.

... Les travaux vont débuter

L'expulsion du "squat des 400 Couverts" va réactiver un projet immobilier qualifié par la mairie, d'"intérêt social majeur", un projet mis en sommeil depuis plus d'un an, à la suite de l'occupation des lieux. Joint hier soir au téléphone, Jacques Chiron, adjoint à la ville de Grenoble, et président de Grenoble Habitat, maître d'ouvrage de l'opération immobilière à venir sur le site, en a rappelé les contours, évoquant également le projet à réaliser rue des Bergers, théâtre hier de l'expulsion du second squat : "Il faut comprendre qu'il s'agit de construire au total 40 logements dont 22 logements sociaux dans un centre-ville qui en

manque cruellement. Grâce à ces deux opérations, on va pouvoir faire revenir des familles. Ce sont deux projets différents. Celui conduit par l'OPAC dans l'ancien hôtel Lakanal, rue des Bergers, verra l'aménagement de dix logements sociaux. Et sur les 400 Couverts, ce sont 12 logements sociaux (trois logements locatifs sociaux en T4 et neuf logements de type T1 Bis et T2 à destination de personnes âgées) et 18 logements libres (9 T4, 5 T3, 4 T2) qui seront réalisés. Il faut rappeler que douze de ces logements sont à destination des personnes âgées (en social et en libre) et leur permettront de rester le plus longtemps possible

chez eux. C'était d'ailleurs une demande des unions de quartier du centre-ville." Enfin, l'adjoint a indiqué que les travaux allaient débuter dans les prochains jours. "Le projet va pouvoir commencer, cela fait un an et trois mois qu'on attend. Il va certes falloir réévaluer le coût du projet car l'acier a augmenté mais je pense que les logements seront prêts dans 18 mois. Dès aujourd'hui (lire hier), on a mis en place un système pour clore le lieu car il est insalubre et dangereux. Ensuite, il va falloir le désamianter et après on engagera la démolition."

F.A.

Les réactions aux deux expulsions

Michel Destot, maire de Grenoble : "La Ville de Grenoble a toujours considéré la question des squats dans un souci de cohérence de l'action publique en veillant notamment à ce qu'ils ne puissent empêcher une opération d'intérêt public (logements sociaux ou équipements publics) ou mettre en péril la sécurité des personnes - y compris celle des occupants - et la tranquillité du voisinage. Au regard de ces attentes légitimes, de l'état d'avancement des projets portés par Grenoble Habitat et par l'Opac 38 mais aussi de la radicalité des positions exprimées par les occupants de la traverse des 400 Couverts et de l'ancien hôtel Lakanal (exigence de l'abandon des projets de réalisation d'une quarantaine de logements sur ces deux sites dont 50 % de sociaux), la Ville de Grenoble a été contrainte de prendre acte avec regret du refus des occupants de négocier et de quitter les lieux.

C'est dans ces conditions, et après une dernière tentative de médiation réalisée à ma demande par René Rizzardo, que la Ville de Grenoble a sollicité l'exécution des décisions de justice demandant la libération de ces immeubles. Très attentif aux bonnes conditions

de son déroulement notamment en terme de sécurité des personnes, j'ai appris que cette intervention a été réalisée ce jour dans le calme sans incidents et je tiens à en remercier Monsieur le Préfet, les forces de police et les sapeurs-pompiers. Dans le contexte de pénurie de logements que connaît notre agglomération et du retard pris par ces opérations et plus particulièrement du projet d'aménagement de la rue et de la traverse des 400 Couverts (permis de construire déposé en octobre 2004), j'annonce que les projets d'aménagement vont désormais débuter dans les meilleurs délais.

Les Verts Grenoble (dans un communiqué qu'ils ont voulu court) : "Les Verts avaient appelé à l'ouverture d'une négociation entre la ville, la Métro et le squat des 400 Couverts. Ils regrettent que la médiation ait avorté. Les Verts déplorent que le manque de dialogue ait abouti à cet état de non retour et dénoncent le recours aux CRS comme réponse politique à un lieu alternatif." **Matthieu Chamussy, conseiller municipal d'opposition à Grenoble (UMP) :** "J'ai quelques remarques à faire. Il y a en effet une incompréhension par rapport à la gestion de ce dossier. C'est un double gâchis,

au regard du temps perdu pour une opération d'intérêt général qui doit être réalisée sur ce site. Je ne m'explique pas comment on a pu perdre autant de temps. Cela, c'est de la responsabilité de la Ville, qui à l'origine n'a pas su empêcher ce squat alors que tout le monde savait que ce bâtiment pouvait être squatté. Il y a également le double langage de cette municipalité, on peut même parler de schizophrénie qui, pour une composante fait procéder à l'expulsion et pour une autre ne cache pas son soutien aux squats. C'est d'ailleurs à l'image de beaucoup de dossiers gérés par cette municipalité.

On touche ici du doigt les conséquences concrètes de cette majorité divisée. En effet, une majorité plus soudée n'aurait pas eu ce comportement schizophrène qui l'a amené à perdre du temps pour gérer ses propres contradictions, pour au bout du compte, envoyer la force publique, ce qui est l'aveu d'un échec. Et personne aujourd'hui, ne fait le calcul du coût financier de tout cela, qui résulte des délais allongés du dossier".

Recueilli par F.A.

le dauphiné LIBÉRÉ

Bulletin d'Abonnement

POSTAL

Dauphiné Libéré, Service abonnements 38913 VEUREY Cedex

Choisissez la durée de votre abonnement :

Semaine sauf dimanche

DURÉE	PRIX
<input type="checkbox"/> 1 AN	219 €
<input type="checkbox"/> 312 numéros	Au lieu de 249,60* €
<input type="checkbox"/> 6 MOIS	119 €
<input type="checkbox"/> 156 numéros	Au lieu de 124,80* €
<input type="checkbox"/> 3 MOIS	62 €
<input type="checkbox"/> 78 numéros	

Pour l'édition du Dimanche + TV Magazine + Version Femme nous consulter au **N° Azur 0 810 88 70 01**

Indiquez vos coordonnées

Nom..... Prénom.....

Adresse..... Code postal.....

Ville..... Tél.....

Date de votre anniversaire : 19

Pour payer, c'est facile :

Je joins mon règlement par mandat-lettre ou par chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré

Je règle par carte bancaire

N°

Date d'expiration Signature

Par téléphone

Informative et libérée, le droit d'accès et de rectification des données concernant les abonnés peut s'exercer auprès du service Abonnements. Sauf opposition formulée par écrit, les données sont communiquées à des organismes extérieurs.

N60305743

Baisse du chômage en juin

EMPLOI. L'Isère a enregistré une nouvelle baisse du chômage en juin de -1,7 %.

"Ça fait un trimestre que la tendance est inversée". Les mots sont du ministre Jean-Louis Borloo. Il les a lancés cette semaine depuis le plateau de France 2, pour évoquer les chiffres du chômage en France.

"Pour le quatrième mois consécutif, le chômage diminue en Isère (-1,7 %). La baisse est également constatée en Rhône-Alpes (-2 %) et en France (-1,4 %). Selon la direction départementale, cette baisse annuelle du chômage (-3,8 % entre juin 2004 et juin 2005) est favorisée par un important recul des inscriptions à l'ANPE (-21,6 % entre juin 2004 et juin 2005), conjugué à une orientation favorable des sorties de l'ANPE (+4,2 % entre juin 2004 et juin 2005). En effet, les inscriptions pour licenciement économique décroissent de 27,5 %, celles pour fin de contrats d'intérim de 24,5 %, et celles pour fin de CDD de 20,5 %. De plus, le nombre de sorties de demandeurs de longue durée augmente (pour la



troisième période annuelle consécutive en glissement annuel) de + 20,4 %.

Important : en dépit de ce contexte de baisse annuelle du chômage, les sorties pour reprise déclarée d'emploi, jusqu'à alors orientées favorablement, connaissent un repli de 3,3 % entre juin 2004 et juin 2005 et ne représentent plus qu'un tiers des motifs de sorties contre 38 % précédemment.

Le nombre de jeunes demandeurs augmente encore Si l'on va plus loin dans les chiffres, on constate que les femmes profitent de la baisse annuelle du chômage, mais que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi augmente encore. L'Isère, avec

l'Ain et la Savoie, est en effet l'un des trois départements rhônalpins où le nombre de jeunes demandeurs d'emploi continue d'augmenter (+0,5 %) sur un an. Cette hausse est cependant d'une intensité annuelle plus faible (rappel : + 3,6 % entre mai 2004 et mai 2005). Et si elle affecte les jeunes femmes (+1,6 %), elle épargne en revanche les jeunes hommes (-0,6 %). D'autre part, le chômage des personnes âgées de 25 à 49 ans en Isère diminue fortement sur un an (-4,1 %) mais cette baisse bénéficie plus aux femmes (-5,2 %) qu'aux hommes (-3 %). Enfin, le repli annuel du nombre de demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans, entamé en janvier 2004, se poursuit (-7,2 %).

Amélioration du chômage de

longue durée

En juin, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an d'ancienneté) a diminué en Isère (-2,5 %) pour le cinquième mois d'affilée, et le chômage de très longue durée (plus de deux ans d'ancienneté) baisse également (-2,7 %) pour le quatrième mois consécutif.

Les jeunes inscrits au chômage depuis plus d'un an ne profitent pourtant de ce changement de tendance annuelle que par un ralentissement de la progression de leur nombre : + 4,3 % entre juin et juin 2005 au lieu de + 14,5 % entre mai 2004 et mai 2005. En revanche, les baisses mensuelles successives du chômage de très longue durée n'entraînent pas en retour son rempli annuel. A l'exemple de l'Isère, la région Rhône-Alpes bénéficie d'une baisse annuelle du chômage de longue durée (-1,5 %), atténuée par une augmentation du nombre de chômeurs de très longue durée (+2,7 %). Alors que la France, elle, subit au contraire une forte progression annuelle non seulement du chômage de longue durée (+5,5 %), mais encore du chômage de très longue durée (+8,8 %).

F.A. ■

Sources : Direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Belledonne pour la bonne cause

A la traditionnelle Fête des bûcherons de Chamrousse, dimanche, arriveront par le haut, c'est-à-dire depuis La Croix-de-Belledonne, trois montagnards professionnels défendant une cause utile et émouvante. Philippe Halot, guide de haute montagne, Gérard Sagnère, accompagnateur, et Jean-Paul Bouthors, moniteur de ski et accompagnateur, ont décidé d'accomplir une performance alpine imposante pour attirer l'attention sur l'association Naevi qui milite pour promouvoir la lutte contre une maladie, dite orpheline, dont souffrent plus spécialement les enfants : le naevus géant congénital. En deux jours, ils comptent parcourir toute la chaîne de Belledonne, d'Alleverd à Chamrousse par les sommets (Puy-Gris, Le Grand-Pic, La Croix-de-Belledonne). * Naevi, BP 25, 74 Cran-Gevrier Cédex (04 50 46 86 55).

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - VAUCLUSE MATIN

HENRI-PIERRE GUILBERT Président Directeur Général, Président d'A.G.I. Directeur de la publication

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Société anonyme Direction générale

Capital : 4 246 245 € CENTRE DE PRESSE DE VEUREY 38913 VEUREY CEDEX

Durée : 99 ans à compter du 14 juin 1945 Tél. 04 76 88 71 00 Télécopie 04 76 88 71 80

Siège social : Les Isles-Cortées, 38913 VEUREY CEDEX

Publicité PUBLIPRINT DAUPHINE Commission paritaire n° 0406 C 83387

Principal associé : DELAROCHE C.C.P. Grenoble 1 030 00 P

IMPRESSIION : LA PRESSE DU SUD-EST, VEUREY

TIRAGE MOYEN : 303 551 exemplaires

OJD PRESSE PAYANTE 2003